

MODALITÉS D'INSCRIPTION

OBLIGATOIRE



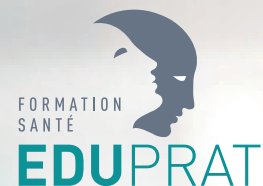
WWW.MONDPC.FR

CRÉER SON PROFIL SUR WWW.MONDPC.FR

- Nom, Prénom, Date de naissance
- Adresse professionnelle
- Courriel + création mot de passe
- Statut remplaçant / installé
- Téléphone
- N° RPPS ou ADELI ou N° carte CPS (carte CPS à scanner)
- Profession et spécialité (s'il y a lieu)
- RIB en vue de l'indemnisation par l'ANDPC

RECHERCHER UN PROGRAMME DE FORMATION EDUPRAT SUR VOTRE COMPTE MONDPC

- Sur votre compte DPC, à gauche cliquer sur « Recherche Actions »
- Renseigner la Référence de l'Action, puis cliquer sur « Rechercher »
- Cliquer ensuite sur « Détail Action DPC », puis « s'inscrire » en bas de la page.
- Cliquer sur « Valider »

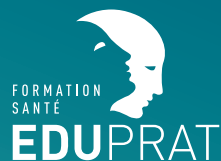


Référence de l'Action

57201900106

Session n°03

Soins palliatifs et démarche palliative au domicile



4, avenue Neil Armstrong, Batiment Mermoz 33700 MERIGNAC
05 56 51 65 14 | www.eduprat.fr | contact@eduprat.fr



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

formation DPC
Indemnisation **247,50€**



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Soins palliatifs et démarche palliative au domicile



Jeudi 7 Novembre 2019

20h-23h

Restauration prise en charge (20h)



EXPERTS

Drs Delphine Martin, Laëticia Mélet, Elisabeth Guedon-Retout, Marco Gambirasio, Ghislain Denis

Praticiens Hospitaliers Soins Palliatifs CHU Rouen



LIEU DE LA FORMATION

Hôpital Charles Nicolle, Amphithéâtre Gambetta

Rue de Germont - 76000 Rouen

INDEMNISATION DPC (8h) 247,50€

Le DPC étant une formation destinée à vous aider à optimiser votre pratique au quotidien, cette formation est sous forme de cas cliniques. Un dossier de préparation de la formation vous sera envoyé 2 semaines avant la date de la session. Un dossier de validation sera également à compléter dans les 2 semaines suivant la session de formation.

> TYPE D'ACTION

Formation Continue

> RÉSUMÉ

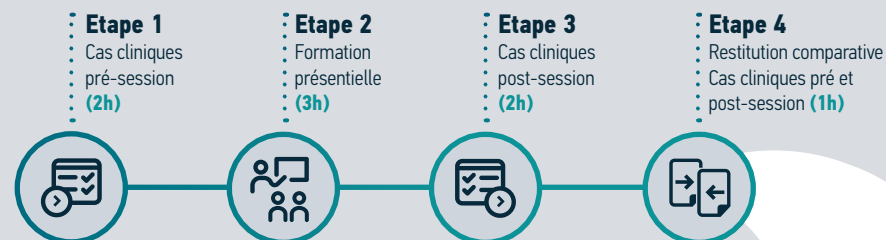
Le médecin, quelle que soit sa spécialité, est régulièrement confronté à la prise en charge de patients nécessitant des soins palliatifs. Cette formation a pour objectif de faire un point sur les évolutions législatives dans le domaine de la fin de vie et des soins palliatifs, les dispositions que les médecins sont susceptibles d'exposer aux patients et la famille avec les enjeux éthiques qui en découlent.

> OBJECTIFS

Les objectifs spécifiques de cette formation sont d'être capable de :

- Identifier ce que l'on entend par soins palliatifs et fin de vie.
- Expliquer à son patient ce qu'est la personne de confiance et ce que sont les directives anticipées.
- Comprendre le contexte de la mise en place des dispositions législatives relatives aux droits des patients et à la fin de vie et l'évolution de la loi au cours des 15 dernières années.
- Comprendre les enjeux de la mise en œuvre d'une planification anticipée des soins dans un contexte de fin de vie.
- Construire un projet avec le patient, sa famille et les intervenants du monde médico soignant.

> DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE DE L'ACTION



Votre Coordinateur Régional

Aymeric HELUIN

06 82 81 83 85

a.heluin@eduprat.fr



www.mondpc.fr

Référence de l'Action

57201900106

Session n°03

Session de formation limitée à 45 participants